



Numéro de dossier :

Version :

Date :

## **Plan type d'un protocole expérimental ou d'échantillonnage (05.10.2009)**

Rédigé par :

Vérifié par :

### **Objectif**

Décrire toutes les étapes successives permettant au chercheur d'être autonome pour réaliser l'expérience ou l'échantillonnage en conformité avec l'objectif de l'expérimentation ou de l'échantillonnage et selon les "*Bonnes Pratiques Expérimentales*" ou les "*Bonnes pratiques d'Echantillonnage*".

#### **1. Identification du protocole**

Objet de la recherche

Responsable

Support (espèce, domaine)

Calendrier souhaité pour la réalisation

Liste des facteurs, des modalités et des études (lieux d'essais)

Niveau de confidentialité

#### **2. Thème de l'étude**

Le cadre général de l'essai est présenté pour situer le problème et en indiquer l'importance technique, économique, etc. L'état des connaissances sur le sujet est brièvement résumé pour justifier l'intérêt de l'étude proposée.

#### **3. Objectif**

Les objectifs, et par conséquent, les questions auxquels l'expérience ou l'échantillonnage doit apporter une réponse constituent la partie la plus importante du protocole. Les questions doivent être précises, classées par ordre d'importance et non redondantes.

#### **4. Facteurs étudiés et à contrôler**

Il s'agit de décrire les facteurs étudiés et leurs niveaux, ainsi que les facteurs accessoires à contrôler. Les traitements étudiés sont : les niveaux ou les combinaisons de niveaux du ou des différents facteurs.

## **5. Matériel expérimental**

Le choix du matériel expérimental dépend de l'aire désirée d'extrapolation des résultats. Sa présentation doit être précise pour ne pas être interprétée de différentes manières.

## **6. Dispositif expérimental ou d'échantillonnage**

Présentation du dispositif statistique et du nombre de répétitions choisis compte tenu de la hiérarchie des questions posées, des facteurs étudiés et contrôlés, ainsi que des contraintes de réalisation pratique.

Taille et description de l'unité expérimentale, de la parcelle, de l'unité d'échantillonnage.

Il faut préciser le statut de tout témoin.

## **7. Variables mesurées**

Les variables à mesurer sont testées en précisant les méthodes de mesure ou en faisant référence aux documents décrivant la méthodologie. Figurent également les modalités de prélèvement des échantillons en vue des analyses de laboratoires ainsi qu'un descriptif des analyses à effectuer.

## **8. Mise en œuvre**

Le calendrier de déroulement de l'expérience ou de l'échantillonnage (interventions culturelles, mesures, observations, etc.) est présenté.

## **9. Traitement statistique des résultats**

Identification des variables à analyser et du type d'analyse à réaliser sur l'essai et éventuellement indication des analyses prévues pour les regroupements.

## **10. Diffusion**

Indiquer les fiches informatisées du dossier d'essai nécessaires, préciser les dates et moyens de mise à disposition des résultats.

## **11. Moyens matériels**

Décrire les équipements et matériels nécessaires ou référence aux documents les décrivant.

## **12. Détermination du personnel nécessaire**

Indiquer les moyens humains nécessaires (estimation du temps/homme et nombre de personnes).